

CONTRE LES ORDONNANCES MACRON ET LES RECULS SOCIAUX

CONSTRUISONS LA RIPOSTE !

BULLETIN NPA TECHNOCENTRE RENAULT - GUYANCOURT 28 / 09 / 2017

Avec plusieurs centaines de milliers de personnes, les manifestations des 12 et 21 septembre à l'appel de la CGT et Solidaires, rejoints par de nombreux militantEs de la CFDT, de FO, de l'UNSA et de la CFE-CGC, ont été massives. Les routiers et les raffineries s'y mettent aussi. Dans les facs, les étudiantEs se mobilisent face au manque de moyens. Les médias et le gouvernement nous expliquent que la contestation est terminée. En réalité, nous sommes dans un tout début de mobilisation. Depuis les 4 mois de lutte contre la loi El Khomri en 2016, tout le monde sait qu'il faut bien plus que quelques journées de grève et de manifestations pour briser l'attaque frontale engagée par Macron.

Voilà pourquoi il faut préparer la suite, avec un plan de mobilisation qui se donne pour objectif de gagner l'épreuve de force qui s'engage.

DES ATTAQUES SANS PRÉCÉDENT

En signant les ordonnances le 22 septembre, le gouvernement a donné un maximum de raisons pour faire grève et descendre dans la rue :

- ordonnances contre le Code du travail cassant le CDI au moyen du « CDI de chantier » que les patrons pourraient interrompre quand ils veulent, en étant dispensés du paiement de la prime de précarité ;
- ordonnances permettant aux entreprises d'imposer des réductions de salaire et de jours de congé ; de faciliter les licenciements abusifs ; et de réduire les moyens des représentants du personnel.

Au même moment il y a la suppression de 150 000 emplois aidés, mais aussi les attaques contre les plus modestes : réduction des APL, hausse de la CSG sur tous les salaires et les retraites. Sans oublier le gel du salaire des fonctionnaires, le « jour de carence » dans la fonction publique et la remise en cause du statut des cheminots.

Et comme si cela ne suffisait pas, le premier ministre a confirmé qu'après le Code du travail, ce seront l'assurance chômage et les retraites qui seront attaquées dès 2018. Une réforme de

l'assurance chômage obligeant les chômeurs à accepter n'importe quel emploi précaire et mal payé. Et une nouvelle réforme des retraites qui ne garantirait plus le niveau des pensions d'une année sur l'autre, aboutissant à une baisse considérable des retraites.

POUR GAGNER, IL FAUDRA S'Y METTRE TOUS ENSEMBLE

Au-delà des mesures qui nous touchent parfois différemment d'un secteur à l'autre, toutes et tous, nous nous heurtons à la même politique, au même gouvernement et à son donneur d'ordre : le patronat. C'est tous ensemble que nous pourrons réunir les conditions pour construire le rapport de forces à la hauteur nécessaire pour gagner.

Et pourtant, c'est en ordre dispersé que plusieurs secteurs sont appelés à se mobiliser : les routiers le 25 septembre, les retraités le 28, les agents du public le 10 octobre, les travailleurs de la métallurgie le 13. Quant à la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon, elle a manifesté en solo le 23 septembre.



Contre cette stratégie de l'échec qui consiste à éparpiller nos luttes et nos manifestations, il faut au contraire rassembler nos

forces, nous mobiliser tous ensemble pour aller vers un mouvement de grève reconductible qui bloque le pays. C'est le seul moyen que nous avons pour nous en prendre au tiroir-caisse des capitalistes et obliger le gouvernement à reculer. En faisant ravalier à Macron sa hargne et son mépris de classe à l'encontre de ceux et celles qui s'opposent à sa politique, qu'il n'hésite même plus à traiter de « fainéants ».

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Tracts, actus, infos, tout sur l'actualité des luttes dans notre secteur automobile.

Et aussi sur Facebook



LOI TRAVAIL : AU TCR, TOU(TE)S CONCERNE(E)S ...

Les ordonnances étendent le CDI de projet à toutes les entreprises. Un faux CDI : à durée « indéterminée » non pas parce que pour y mettre fin l'employeur doit licencier le salarié (CDI actuel), mais parce que la fin du contrat est directement liée à l'avancement du projet. Plus précaire qu'un CDI, moins contraignant qu'un CDD, moins cher qu'un intérim ou un presta, la direction voudra bien sûr en profiter pour les nouveaux contrats de travail. Et rien ne dit qu'elle n'utilisera pas toutes les possibilités ouvertes par les ordonnances pour requalifier les CDI actuels en CDI de projet.

... DONC AU TCR AUSSI, TOU(TE)S MOBILISE(E)S !

Les CDI de projet (ou de chantier) s'appliqueraient aussi aux fonctions support des projets (secrétariat...) et précariseraient encore plus les 3500 prestataires travaillant au Technocentre. Renault pourrait les remplacer par des CDI de chantier/projet. Quant aux sociétés prestataires, elles pourraient embaucher elles-aussi leurs CDI de projet/chantier. Plus d'intercontrats : c'est Pôle Emploi direct en fin de mission.

LOI TRAVAIL : TRAVAILLER PLUS ET GAGNER MOINS

L'accord de compétitivité CAP2020 a déjà permis le blocage des salaires et « l'allongement obligatoire des séances de travail (...) lorsqu'une séance supplémentaire n'aura pas pu être organisée ». Les ordonnances prévoient qu'un accord d'entreprise (ou un référendum à initiative de l'employeur) pourra baisser les salaires ou allonger le temps de travail « pour nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise » ou « préserver l'emploi ». Avec, à Renault comme ailleurs, le droit de licencier en cas de refus. Seule consolation : avant d'aller à Pôle Emploi pour rechercher un CDI de projet, les indemnités légales de licenciement seront majorées de 25%.

LOI TRAVAIL : PETITS CONSEILS ENTRE AMIS

700 DRH se retrouveront les 11 et 12 octobre à Paris au Pré-Catelan, restau de luxe du 16^{ème}. Invitée d'honneur, Muriel Pénicaud, ministre du travail. Entre deux petits fours, elle pourra expliquer comment elle a fait 1,129 millions d'euros de plus-value en exerçant ses stock-options juste après l'annonce de 900 emplois qu'elle a supprimés en tant que DRH de Danone. En fait, ces DRH viendront plutôt écouter ses conseils et s'organiser à nos dépens suite à la casse du code du travail. Organisons-nous aussi pour défendre nos droits, en renforçant la mobilisation contre les ordonnances !

LE « CHOC DE SIMPLIFICATION » VU PAR RENAULT

Avec d'autres entreprises du CAC40, Renault sera bien représenté au Pré-Catelan pour célébrer la simplification du droit du travail. Sophie Seiss, directrice du programme simplification, animera le workshop «réduire la complexité de l'organisation perçue par les salariés». Tout un programme...

SIMPLIFICATION RIME AUSSI AVEC REGRESSION

Les ordonnances prévoient la suppression des délégués du personnel, du CE et du CHSCT, remplacés par un CSE (comité social et économique), revendication du MEDEF depuis 2014. La direction a envoyé une lettre aux délégués DP, CE et CHSCT pour prolonger leurs mandats jusqu'à parution des nouvelles dispositions. Elle est bien pressée ! Un syndicat «responsable» n'a pas à cautionner la baisse du nombre de délégués et mobilise contre les ordonnances !

AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT POUR TOUTES !

L'OMS estime à 21 millions les avortements clandestins chaque année dans le monde. 47 000 femmes en meurent, sans compter 5 à 8,5 millions d'incapacités permanentes. 68 pays interdisent encore l'avortement et condamnent celles qui avortent ou aident à avorter. En France, avec les courants réactionnaires présents dans le gouvernement Macron, l'IVG est menacée. D'autant que la politique d'austérité réduit le nombre d'hôpitaux, des centres de planification et des personnels pratiquant des IVG. Elle conduit aussi à l'arrêt de campagnes d'info sur la contraception et l'avortement. Le 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, de nombreuses organisations se mobilisent pour exiger que dans tous les pays, les femmes qui veulent avorter puissent le faire légalement, dans les meilleurs délais et les meilleures conditions. Le droit à disposer de son corps est un combat féministe essentiel et de nouveaux droits sont à gagner !

E-TCR : UN PROJET QUI EN CACHE UN AUTRE

La DISG (Direction Immobilière et Services Généraux) a lancé le projet e-TCR (efficience-TCR). Un peu pour réparer les locaux (8,5 millions d'euros investis en 2017, soit moins de 1% des 917 millions versés aux actionnaires). Mais surtout pour « réinventer l'environnement de travail » des 250 000 m² de bureaux. Objectif, la «transformation digitale de Renault» : suppression de l'intimité de l'espace de travail (comme au Design), nomadisme, «réseau social d'entreprise» yammer ... Alors les négociations prévues jusqu'en mars 2018 pour le «droit à la déconnexion» ne sont qu'un écran de fumée !

GM&S : L'ETAT, PSA, RENAULT RESPONSABLES

156 salariés ont été licenciés le 19 septembre. Le lendemain, les GM&S ont été évacués de la préfecture de la Creuse par les gendarmes mobiles. Un journaliste d'Arte qui filmait a été mis en garde à vue. A l'occasion de la journée du patrimoine, les salariés avaient ouvert l'usine à la population. En guise de comité d'accueil, les visiteurs ont trouvé porte close et un cordon de CRS, à la rescousse du nouveau patron. L'Etat, PSA et Renault (donneurs d'ordre de GM&S) responsables !

CATALOGNE : DROIT A L'AUTODETERMINATION !

L'immense mobilisation populaire pour un referendum d'autodétermination le 1^{er} octobre contre un Etat hérité du franquisme fait peur aux puissants de toute l'Europe. Ils craignent que les classes populaires aillent plus loin, vers un Etat anticapitaliste. Le gouvernement de l'Etat espagnol a choisi la répression violente, soutenu par le PSOE et les dirigeants européens : des responsables du gouvernement catalan ont été arrêtés, les documents de vote saisis. L'armée impose l'état d'urgence. Les locaux de la CUP, organisation anticapitaliste catalane, ont été assiégés. 700 maires sont menacés d'arrestation. Pour le droit à l'autodétermination et contre la répression, soutenons la lutte du peuple catalan !

SI VOUS APPRÉCIEZ CE BULLETIN, AIDEZ LE NPA !

Les dons ouvrent droit à réduction d'impôt (66%)

Chèque : à l'ordre de «NPA souscription» à renvoyer à NPA souscription - 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil

Paiement en ligne : www.npa2009.org/souscription

Association de financement «NPA souscription» - 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil - Agrément de la CNCCFP 06/04/2009

Bulletin NPA Technocentre Renault – Guyancourt

28 septembre 2017